

## *Commentaire du Comité National de Micro finance sur le projet SUNPOWER AFRIQUE*

*Par Jacques Koami NAGNIMARI, Chargé de mission*

“Le problème d’énergie se pose avec acuité au Togo. L’énergie courante la plus utilisée est l’énergie électrique. Or, l’électricité est devenue de nos jours, une denrée rare. Seuls les grands centres urbains sont couverts. Mais là encore, les délestages y sont fréquents. Les zones rurales sont pratiquement privées d’électricité et utilisent généralement le bois pour résoudre leur problème énergétique. Ce qui dégrade davantage l’environnement et accentue la pauvreté.

Ce difficile accès à l’énergie rend l’environnement des affaires très précaire. Dans ces conditions, l’on comprend aisément pourquoi les Institutions de micro finance (IMF) ont du mal à s’investir en milieu rural où la population subit plus fortement l’exclusion financière et la pression de la pauvreté.

Pourtant, la Stratégie Nationale de la Micro finance (SNMF), adoptée en 2004 par le Gouvernement togolais et réactualisée en octobre 2007 pour cinq ans (2008-2012), préconise dans son **axe 2 « l’offre pérenne de produits et services de micro finance, adaptée, diversifiée et étendue notamment dans les zones moins couvertes, par des IMF professionnelles »**. Il s’agit essentiellement sous cet axe, de promouvoir l’implantation des IMF en milieu rural sur toute l’étendue du territoire ; la micro finance se révèle être en effet, l’un des outils efficaces de lutte contre la pauvreté.

Parmi les actions visant à créer les conditions favorables à l’implantation des IMF dans les zones rurales, la résolution du problème énergétique demeure incontestablement une priorité nationale.

C’est pourquoi le Comité National de la Micro finance (CNM), trouve le projet SUNPOWER AFRIQUE très intéressant. Le CNM estime que ce projet dont l’objectif est de pourvoir à moyen terme, les IMF (installées en milieu rural), en énergie renouvelable (énergie solaire) est une solution durable et soutenable. Si le projet venait à se réaliser, il permettra de renforcer la transparence financière par la mise en place de système d’information fiable dans les IMF non pourvues.

Vivement que ce projet d’implantation de système d’exploitation d’énergie solaire dans nos IMFs se concrétise pour le plus grand bonheur des populations rurales qui ont de plus en plus recours aux micros crédits pour la réalisation de leurs activités génératrices de revenus (AGR).”